

# La newsletter du CNK

## N° spécial Déclaration politique

### Edito

Voilà deux ans que le Comité National Kite existe au sein de la Fédération Française de Vol Libre et ses effets sont perceptibles pour les licenciés, au travers de la diversité des chantiers ouverts :

- Création et mise en place d'une licence spécifique pour toute la famille du kite et plus largement celle du cerf-volant dont nous faisons partie,
- Création d'un championnat de France de kite mountain board,
- Réactivation d'un championnat de France de snowkite,
- Proposition de création de nouvelles catégories d'âge en compétition de kite,
- Intégration du Speed au sein des disciplines du kite,
- Collaboration avec les professionnels des écoles pour améliorer l'existant et prévoir le futur,

- Création de diplômes fédéraux pour aider à la découverte du sport et encadrer les licenciés des clubs affiliés,
- Organisation de l'aménagement, la création ou la défense des sites de pratique,
- Mise en place de niveaux et tests pour les pratiquants,
- Création d'outils et de procédures pour nos licenciés handicapés,
- Mise en œuvre d'un processus de communication d'informations au moyen d'une Newsletter du CNK,

Voilà autant de chantiers déjà bien avancés même s'ils sont perfectibles et qui s'ajoutent au travail déjà réalisé précédemment directement au sein de la Fédération.

Les lignes qui suivent exposent la ligne politique générale du Comité National Kite, l'instance fédérale dédiée aux kiteurs.

Comme vous le verrez, nous avons structuré le CNK en commissions dont les responsables sont des élus fédéraux kiteurs, avec des équipes composées exclusivement de kiteurs particulièrement compétents et motivés dans leur domaine.

De nombreux chantiers sont à poursuivre et d'autres à créer : je n'en citerai que deux qui nous paraissent essentiels à faire aboutir aussi vite que possible,

- la mise en place de notre site Internet, spécifique au kite, avec :
  - un espace public fournissant toutes les informations générales avec une FAQ, mais aussi celle des clubs, des sites de pratique, les annonces des compétitions ou des événements, les annonces de sécurité, un espace « vol de matériel », les outils pour la création de clubs, sites et manifestations,

### CNK

Année 1, n°7  
v2

8 décembre 2006

#### Sommaire :

- ☉ L'édito du Président
- ☉ Préambule
- ☉ Historique - Mode d'action
- ☉ Les projets des commissions

#### Dans ce numéro :

|  |    |
|--|----|
| Introduction                             | 1  |
| Historique, perspectives, Modes d'action | 3  |
| Coordination et Communication            | 4  |
| Vie fédérale et Associative              | 4  |
| Sites de pratique et Environnement       | 5  |
| Jeunes et Formation                      | 6  |
| Ecoles de kite                           | 7  |
| Sécurité et Matériel                     | 8  |
| Vie sportive et Internationale           | 9  |
| Handikite, Médical                       | 10 |

## Edito (suite...)

- un espace de prise en ligne de la licence et des assurances nécessaires à la pratique, sans oublier les nouveaux contrats concernant le matériel, les indemnités journalières en cas d'accident et une assistance géographiquement étendue et qui comprend à présent une somme dédiée aux frais de secours initiaux, sans oublier l'assistance juridique des clubs et écoles affiliées.

- l'annuaire des sites de pratique de l'ensemble du monde du cerf-volant et de la traction qui va être l'un des chantiers majeurs de la fin de l'année 2006 et de l'année 2007 en impliquant directement les clubs, les écoles et les administrations.

Je ne peux pas terminer cette introduction sans remercier nos prédécesseurs, bien seuls en 1998, et qui ont réussi à « créer » le kite comme discipline sportive reconnue en accomplissant un travail phénoménal de fondation.

Visionnaires du développement de notre activité dès cette époque, persuadant les pouvoirs publics et une fédération sportive, leur action relevait certainement d'une conscience et d'une éthique propres à notre communauté des kiteurs, forcément inspirée de la Kite Attitude.

Je ne peux pas terminer non plus sans évoquer la tentation d'indépendance qui, je le crois, est bien légitime et a été entendue par les autres composantes de notre fédération pluridisciplinaire.

Est-ce vraiment l'indépendance qui est d'ailleurs recherchée ?

N'est-ce pas plutôt la possibilité que n'importe quel club, licencié ou professionnel enseignant puisse communiquer directement avec le CNK, lui faire part de son vécu et de son expérience ou des problèmes qu'il rencontre ?

N'est-ce pas aussi une communication du CNK vers chaque licencié, c'est-à-dire chacun de nous, de ce qui se passe réellement dans le milieu du kite et seulement dans notre milieu ?

N'est-ce pas enfin la possibilité de tenir compte de l'avis de tous avant de décider ensemble des actions et du futur de notre sport ?

Accessibilité, communication, concertation sont les maîtres-mots que les élus fédéraux du CNK souhaitent défendre.

Par ailleurs, il ne faut toutefois pas oublier que nous avons une synergie étroite avec le reste de la famille du cerf-volant en particulier sur les problématiques des sites, le power kite, le buggy et avec les autres disciplines du vol libre.

Ces dernières, réunies au sein de la Fédération Française de Vol Libre devenue fédération multisports, ont acquis une expérience dont nous pouvons tirer profit, cette coordination ne peut être que bénéfique de la même façon que notre dynamisme peut stimuler les autres disciplines fédérales. D'ailleurs en gage de soutien, les disciplines fédérales plus anciennes nous ont soutenues financièrement lors de notre démarrage.

Nous sommes donc plutôt en train de mener une réflexion pour accroître l'autonomie du CNK au sein de notre Fédération et pouvoir accélérer la mise en oeuvre de la politique nécessaire pour le développement et à la pérennité du kite.

Au cours de l'année 2006 notre rôle s'est renforcé, nous mettons en place les moyens pour travailler beaucoup plus rapidement et

efficacement dans le kite.

Enfin, le CNK se doit d'être le plus représentatif possible de l'ensemble des pratiquants licenciés du kite, il doit dialoguer avec les clubs kite, les écoles de kite et pourquoi pas les professionnels du matériel (fabricants, distributeurs, shops...) intéressés par le développement de notre sport.

La licence, acte d'adhésion à une fédération, c'est-à-dire un regroupement d'individus poursuivant un but commun, a peut-être plus de sens à présent et nous allons consacrer tous nos efforts pour la valoriser encore plus.

François Duchesne de Lamotte  
Coordinateur du Comité National Kite



## Préambule

Lors de l'assemblée générale de la Fédération Française de Vol Libre le 18 mars 2006, neuf kite-surfeurs, dont six issus du collège associatif (clubs) et trois professionnels représentant des écoles, ont été élus membres du comité directeur.

A l'écoute des licenciés et des aspirations des pratiquants des différentes formes des glisses aérotractées, à la lecture des Etats Généraux de la FFVL effectués en 2005, dans un objectif de développement du kite sur les communes sur lesquelles la pratique

est avérée ou potentielle, pour assurer un service adéquat aux clubs affiliés et aux écoles agréées, ces élus ont déterminé la ligne générale de développement à mettre en œuvre pour les trois prochaines années.

## Historique - Perspectives - Mode d'action

La délégation de pouvoir accordée par le Ministère des Sports et de la vie Associative à la F.F.V.L. sur les glisses aérotractées date de janvier 2003, mais depuis 1998, nombre d'actions structurantes ont été engagées par les élus fédéraux kite accompagnés de la direction technique nationale (DTNe).

En 8 ans, l'évolution de la pratique du kite, dont le nombre de licenciés est passé de 100 en 1998 à près de 9000 en 2006, a rendu nécessaire d'octroyer une autonomie concertée au kite au

sein même de la fédération. Ce fut en 2004 que naquit le « Comité National Kite », regroupement humain de bénévoles dirigeants déterminés à développer leur activité passion au sein de la F.F.V.L.

Fort d'une centaine de clubs et de 80 écoles répartis en métropole et dans les Dom Tom le réseau fédéral spécifique kite est en constante évolution. L'organe central fédéral doit maintenant muter en une structure organisée permettant de mieux accompa-

igner les clubs et les écoles dans les actions structurantes au profit d'une pratique en sécurité des licenciés actuels et futurs, dans le respect des autres usagers de nos lieux de pratique.

Pour mener à bien cette mission stratégique, le CNK a jugé pertinent de mettre en place une structuration en commissions, qui développeront dans leurs registres d'intervention respectifs des actions coordonnées par ses élus fédéraux.



### COMMUNIQUÉ

Le bureau directeur de la F.F.V.L. et les représentants du kite se sont rencontrés le vendredi 15 octobre 2004 à Valence.

À l'issue de débats cordiaux, positifs et fructueux, les participants se sont accordés, après une analyse de la situation aboutissant à un diagnostic partagé, sur une nouvelle organisation de l'activité au sein de la F.F.V.L.

À partir des propositions mentionnées dans le Livre blanc sur le kite, un consensus s'est dégagé pour reconnaître la spécificité du kite dans la fédération, et notamment le besoin de maîtriser son développement, et décider de la mise en place d'une structure verticale, qui reçoit l'appellation de « Comité national du kite »

Cette structure autonome dans son fonctionnement recevra un budget global et

assurera la gestion en relation directe et étroite avec le bureau directeur, au sein du comité directeur.

Compte tenu de la jeunesse de l'activité, le bureau directeur a pris acte du déficit de représentation au niveau des instances territoriales fédérales mais le groupe représentant les licenciés du kite s'engage à améliorer progressivement cette structuration.

# Coordination et Communication

## Contexte

La communication, c'est le processus par lequel l'information est transmise d'un émetteur à un récepteur, apportant un bénéfice pour les deux parties. Communiquer, étymologiquement cela signifie mettre en commun.

La communication du CNK a plusieurs cibles et une grande quantité de messages à diffuser à ces différentes cibles :

pratiquants licenciés,  
pratiquants non licenciés et  
futurs pratiquants,  
cellules fédérales  
(associations affiliées,  
écoles agréées, comités  
départementaux, ligues  
régionales),  
professionnels du secteur,  
institutions, administrations,  
collectivités,  
presse et média  
partenaires  
grand public.

La communication, c'est aussi le dialogue, avec la possibilité pour

toutes les cibles énumérées de pouvoir obtenir des réponses cohérentes et homogènes à des questions posées.

Le constat actuel est un déficit de communication, ressenti à tous les niveaux, malgré le support papier fédéral 'Vol Passion' et le site Internet actuel.

Face à la gageure de réussir à communiquer dans une société où l'information est omniprésente, le CNK entend mettre en œuvre progressivement des outils qui seront les vecteurs d'une communication plus efficace d'autant que notre population de pratiquants est très orientée vers les « nouvelles technologies d'information ».



## Orientations

Il s'agit de promouvoir l'activité kite :

Se doter d'outils de communication à visée interne, pour mieux partager et échanger (newsletter « pro », intranet), et à visée externe (newsletter, site Internet)

Homogénéiser les informations disponibles et les supports, et en assurer la gestion avec le secrétariat fédéral,

FAQ en ligne

News vers tous nos licenciés

Dossier de presse généraliste  
ou spécifique kite

Dossier de partenariat

Simplifier les procédures de prise des licences en favorisant le déploiement d'une solution en ligne.

Assurer la communication événementielle (promotion lors de compétitions, manifestations sportives ou salons nationaux ou régionaux)

# Vie fédérale et associative

## Contexte

La structuration du sport en France est calquée sur les découpages des collectivités locales, départementales et régionales. L'organisation fédérale du kite se nourrit du travail entrepris pendant plus de 30 ans par le vol libre traditionnel.

Le kite doit progressivement mettre en œuvre son propre tissu humain associatif lui permettant d'agir sur ses problématiques propres à tous les échelons fédéraux et à toutes les structures mais il doit aussi relier tous ces intermédiaires en imaginant des nouveaux vecteurs efficaces en particulier au niveau des inter régions.

## Orientations

Dans la droite ligne du communiqué fondateur d'octobre 2004, les kitesurfeurs élus au sein de la F.F.V.L., se doivent de mettre en place et pérenniser l'organisation fédérale du kite avec pour buts de :

- construire une véritable organisation démocratique fédérale kite, toute à l'écoute des clubs affiliés, école agréées et pratiquants licenciés, en proposant notamment un rendez-vous annuel d'échange et de partage : une assemblée générale nationale du kite,
- être représentée au mieux dans toutes les instances nationales pouvant interagir sur le déve-

loppement et l'organisation du kite,

- être représentée au mieux dans toutes les instances délocalisées (région et département) lui permettant son développement,
- fournir des interlocuteurs compétents, à même de dialoguer avec toutes les instances nationales ou délocalisées (région et département) pouvant interagir sur le développement et la pérennité de la pratique du kite.

# Sites de pratique et Environnement

## Contexte

Toutes les formes de glisses aérotractées étant des activités de pleine nature, la pérennisation des sites où elles sont pratiquées est un objectif majeur.

Même si la plupart des sites de kite font partie du domaine public, et à ce titre sont ouverts à tous, il est évident que notre présence sur la plage, sur les plans d'eau, les jachères et la montagne, peut amener selon les lieux et les saisons de véritables difficultés que nous devons aborder en pratiquants et gestionnaires responsables.

Les clubs affiliés et les écoles agréées ont cette mission délicate d'établir un lien constructif avec les représentants des pouvoirs publics et notamment des maires des communes de pratiques pour organiser la pratique pour tous sur les sites.

En snowkite et en powerkite, les terrains de pratique, qu'ils soient des propriétés privées ou des domaines concédés nécessitent, dès lors qu'une pratique est prévisible ou devenue courante de pérenniser le site par la voie de la convention avec les propriétaires.

Dans le contexte actuel de la mise en place des CDESI (relevé de tous les sites de pratique sportive en pleine nature), dans le contexte du recensement national des sites et équipements sportif (RES) organisé par l'Etat qui suit en cela une directive européenne, la F.F.V.L. doit procéder elle-même au recensement des nombreux sites de pratique existant en France et dans les DOM-TOM, leurs spécificités techniques devant être recensées et diffusées auprès de tous les pratiquants.

Dû à notre besoin constant d'espaces de pratique nouveaux en

raison de la croissance, à notre sport basé sur le déplacement, nous sommes régulièrement confrontés aux gestionnaires des espaces naturels sensibles dont la mission est la préservation de ceux-ci.



## Orientations

- Construire une organisation régionalisée constituée d'un réseau de référents régionaux ou départementaux et de gestionnaires locaux des sites de pratique.

- Être présent nationalement et régionalement auprès des réseaux ou institutions pouvant ou devant nous aider à mieux organiser les sites de pratique (ANEL, DD AFMAR, PREFMAR, le Ministère des Transports)

- Être en capacité de mettre à disposition des clubs et écoles des outils nationaux pertinents pour le développement et la pérennisation de leurs sites de pratique (panneaux et flammes sites, pictogrammes, pictogrammes, documents d'accompagnement, modèles de conventions et documents explicatifs)

- Être en capacité de prodiguer de l'aide, des conseils, de l'accompagnement aux clubs et écoles, au niveau national et au niveau régional.

- Mettre en place un recensement des sites de pratique, ou

annuaire des sites, avec un double objectif ;

- Restituer l'information de chaque site existant connue des pratiquants locaux auprès de tous les pratiquants,

- Permettre aux gestionnaires nationaux, régionaux et locaux de conduire durablement l'organisation des sites de pratique avec les différentes administrations et collectivités.

- Se faire connaître et reconnaître auprès des réseaux gestionnaires des espaces naturels, Parc Nationaux ou régionaux, réserves naturelles, Conservatoire du Littoral, ligues de protection de l'environnement faunistique.

- Sensibiliser nos pratiquants aux différents environnements de nos pratiques, environnement naturel montagne ou maritime, à leurs contraintes, à leur préservation nécessaire pour les générations futures. Ces 2 dernières actions peuvent être réalisées au travers d'actions médiatiques comme des journées « propreté de la mer et de la plage ».

- Sensibiliser nos pratiquants aux différents environnements de nos pratiques, environnement naturel terrestre, en montagne ou maritime, à leurs contraintes, à leur préservation nécessaire pour les générations futures.

- Sensibiliser le grand public à notre sport, pour une pratique à la fois sécuritaire mais aussi dans la compréhension mutuelle.

# Jeunes et Formation

## Contexte Formation :

Le développement des pratiques sportives passe par la formation des cadres, qu'ils soient initiateurs, entraîneurs, moniteurs ou éducateurs, bénévoles ou professionnels. Satisfaire au besoin de savoir, de connaître, d'obtenir des compétences pour mieux encadrer est un vrai challenge.

Les formations fédérales des moniteurs pour le secteur eau ont été arrêtées en 2003, laissant la place à des BPJEPS. Ce nouveau cadre légal d'enseignement contre rémunération a signé l'arrêt définitif des monitorats fédéraux kitesurf. La formation initiale des BPJEPS est désormais confiée à l'Ecole Nationale de Voile. A l'heure actuelle, il n'existe aucun suivi de formation.

Pourtant, les moniteurs en activité doivent bénéficier d'une remise à niveau régulière des compétences dans une démarche d'amélioration continue des prestations délivrées.

Par ailleurs, les moniteurs professionnels du secteur neige évoluent actuellement dans une situation non formalisée dans l'exercice de leur profession avec le MF Neige, puisque la FFVL n'a pas obtenu officiellement la prérogative d'enseignement contre rémunération face au SNMSF. Ce cadre ambigu et précaire est bien évidemment un frein au développement des écoles sur neige.

Pour être conforme à la réalité du terrain, l'organisation des formations doit s'appuyer sur la collaboration étroite entre les cadres techniques spécialistes de l'activité et pratiquants, et des professionnels, hommes de terrain reconnus, désignés par des organismes professionnels autonomes tels que le GMK. En raison de sa forte connexion avec la commission des écoles, il est souhaitable de rapprocher ces deux commissions.

## Orientations Formation :

Organiser, pour les moniteurs en activité BPJEPS et kitesnow : Recyclage / Formation continue, dans les domaines suivants :

nouveaux contenus pédagogiques  
secours et assistance aux personnes

normes et matériel

sensibilisation à la vie fédérale

capacités de tuteurs

certification de qualification handikite pour l'accueil et l'enseignement à destination des personnes handicapées

certification fédérale complémentaire pour entraîner et encadrer les jeunes

Mettre en place un cadre légal d'exercice pour les moniteurs de snowkite exerçant de manière professionnelle.

Analyser la pertinence de développer de nouvelles formations fédérales, visant plus particulièrement les cadres bénévoles actifs dans les clubs, sous le double éclairage de la réalité du terrain et des formations existantes pour la pratique du cerf-volant, en se rapprochant des clubs de kite et de cerf-volant, pour en définir le périmètre :

Formation d'accompagnateur kite,

Formation d'initiateur kite terrestre, ...

Préparer et assurer la formation des organisateurs et des acteurs des événements et compétitions (pompiers, sécurité terre, sécurité eau, ...)

Mettre en place des formations de juges, commissaires et directeurs d'épreuve pour les compétitions

## Contexte 'Jeunes'

Un cadre de pratique des jeunes,

que ce soit en club, en école ou en compétition a été défini en son temps avec des conditions d'âge de pratique et des catégories d'âge en compétition. De même la gestion des autorisations parentales avait été définie.

Mais le jeune public, au regard des contraintes de notre sport, au regard du suivi nécessaire de leur pratique a besoin d'un encadrement plus spécifique et adapté au sein des clubs, des écoles ou de la part des parents.

Certaines écoles et clubs ont maintenant accumulé de l'expérience qu'il est nécessaire de compiler, de synthétiser, et de diffuser.

L'ouverture des sports aérotracées au milieu scolaire est un élément de développement de notre activité qu'il ne faut pas négliger.

## Orientations 'Jeunes'

Elaborer et mettre en œuvre, par l'éducation des cadres des clubs, des écoles ainsi que des parents, un système de prévention des contraintes du kite sur le jeune public en se référant aux expériences accumulées.

Répondre à la demande embryonnaire des enseignants sur l'organisation du kite à l'école en recensant les enseignants d'EPS pratiquant le kite et désireux d'ouvrir cette forme de pratique à leurs élèves, afin de les mettre en réseau et ouvrir le chantier du kite à l'école avec des moyens et des démarches pédagogiques adaptés.

Promouvoir le powerkite

Accompagner les jeunes sportifs impliqués dans les championnats internationaux (suivi médical, encadrement, ...)

# Ecoles de kite

## Contexte :

Quel que soit son support, le kite pratiqué sans précaution peut s'avérer un sport dangereux, tant pour le pratiquant que pour son environnement. La formation à la pratique responsable de ce sport est essentielle et c'est pour cette raison que la FFVL a encouragé le développement de structures professionnelles ayant en charge l'enseignement et l'encadrement de cette activité.

C'est ce réseau qui actuellement nourrit le développement du kite, car les 80 écoles de kite, à 90% professionnelles, employant une centaine de moniteurs, réparties sur tout le territoire, France métropolitaine et DOM-TOM compris, sont le point d'entrée majeur des futurs pratiquants et licenciés.

L'engouement pour le kite a vu l'éclosion de nombreuses structures dans les dernières années, des changements importants des publics fréquentant les structures et du matériel s'observent depuis peu. Il est maintenant temps de prendre le virage de la maturité et de viser la pérennité de ces structures pour le développement durable du kite.

Depuis 2005, les professionnels et les organismes à but lucratif font partie intégrante de la FFVL. Le schéma directeur du CNK pour les écoles de kite se doit donc, pour coller au plus près des réalités du terrain, d'être piloté et validé par les professionnels.

Un rapprochement avec la commission jeunes et formation est à l'étude.

## Orientations Ecoles de kite :

L'axe de travail principal consiste à renforcer le réseau des Ecoles Françaises de Kite en doublant le réseau de communication actuel

d'un vrai réseau Qualité et d'identification pour le pratiquant.

Les actions pour atteindre cet objectif sont les suivantes :

- Renover la charte des EFK, notamment par la mise en place de nouveaux indicateurs qualité et en encourageant une meilleure homogénéité des méthodes d'enseignement et services proposés, dans le respect des spécificités de chacun. Dans le cadre de cette démarche, un suivi d'enquêtes auprès des licenciés devra être mis en place et pérennisé.

- Assurer la pérennité des structures en améliorant la satisfaction de leurs stagiaires (Réalisation d'enquêtes pour mieux estimer les attentes des utilisateurs et réduire l'écart avec leurs expériences, réalisation d'enquêtes de satisfaction au retour de stages)

- Formaliser la connaissance et le savoir en vue de le reproduire, par la conception et le développement d'outils pédagogiques pour l'enseignement du kite (à destination des moniteurs et des stagiaires) : outils de suivi de la progression, documents de synthèse mis à jour, sur des supports papier et multimédia.

- Conforter la reconnaissance visuelle des écoles du réseau EFK et de leurs moniteurs

- Contrôler la conformité des structures à la charte des EFK

- Stimuler les échanges entre les moniteurs en favorisant le rassemblement des moniteurs une fois par an

- Encourager les promoteurs de la vie fédérale par des mesures incitatives

- Accompagner les écoles agréées FFVL non labellisées EFK vers la qualité et l'entrée dans le réseau

- Recycler les connaissances des moniteurs et continuer

leur formation en collaboration avec la Commission Formation

- Accompagner les structures des DOM-TOM et les structures snowkite et powerkite en répondant à leurs problématiques spécifiques

- Consacrer une ressource FFVL à plein temps au secrétariat de la commission des écoles.

- Créer un poste à plein temps ou 2 postes à mi-temps d'un ou de deux agents de développement en lien direct avec la commission des écoles.

Par ailleurs, la promotion des écoles et du réseau EFK doit avoir lieu sur les salons et dans les médias spécialisés et grand public.

Dans ce cadre, la Commission des Ecoles de kite entend rechercher des parrainages susceptibles de contribuer au financement des participations aux événements et des supports de communication.

Favoriser les échanges et organiser un partenariat entre le CNK et les organismes de professionnels représentatifs, afin d'harmoniser et de renforcer mutuellement les travaux et objectifs communs, cette concertation entre une fédération et une représentation professionnelle pouvant être un gage de pérennité pour l'activité.

Un autre axe de travail consiste à relancer en début d'année les licenciés des écoles, en s'informant de l'évolution de leur pratique et en les orientant soit vers les écoles pour continuer leur apprentissage, soit vers des clubs de pratiquants, pour le renouvellement de leur engagement fédéral à travers la prise de licence.

Collaborer aux travaux de la Commission des sites : pérenniser et développer les sites d'enseignement et de pratique,

# Ecoles de kite (...suite)

en accompagnant le tissu associatif dans son rôle moteur de gestion et de développement des lieux de pratique.

Collaborer aux travaux de la

Commission Sécurité et Matériel en collectant et relayant les informations liées à l'usage spécifique du matériel en école.

Collaborer aux travaux de la Commission des Assurances FFVL

dans le but de fournir des produits d'assurance adaptés aux besoins des pratiquants et des structures écoles (assurance des moniteurs, des élèves, des juniors, et du matériel).

**ATTESTATION DE NIVEAU**  
4 rue de Suisse - 06000 Nice  
04 97 03 82 82  
www.kite.ffvl.fr

Niveau: 8  
AILE PLATE

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
N° de licence : \_\_\_\_\_  
Délivré le : \_\_\_\_\_  
Tampon et Signature : \_\_\_\_\_  
Ecole : \_\_\_\_\_

Milieu de pratique :  
 Pleine eau  
 Eau peu profonde

**Niveau 1 Pilote de CV**  
Maîtrise du kite  
• Sait décoller et piloter un cerf-volant 2 ou 4 lignes.  
• Dans une plage de vent 10 à 40 Km/h avec une aile souple de 1,5m<sup>2</sup> maximum.  
• Connaissance de la famille de voil.  
• Sait passer son aile seul.  
• Est capable de décoller en sécurité et d'atterrir en contrôlant le frein.  
• Sait récupérer une panache décollant et la remonter.

**Niveau 2 Pilote de kite**  
Maîtrise du kite + glissade  
• Sait sentir la force et la direction du vent.  
• Sait contrôler et gérer son espace au sol (évitement d'obstacles sous le vent).  
• A une bonne connaissance de la famille de voil et connaît les règles de sécurité à tenir.  
• Connaît les risques du décollage et de la chute freinée au sol.  
• Est capable d'effectuer des glissades contrôlées au sol.  
• Sait préparer et connecter seul son matériel au vent.  
• Sait débrancher les systèmes de sécurité avec et sans matériel.  
• Est capable de piloter à une main ou freinée.  
• Est capable de piloter en 1/2 freinée.  
• Est autonome dans le pilotage de l'aile par vent modéré.  
• Est capable d'installer un autre pratiquant dans la phase de décollage et d'atterrissage.  
En fin de progression, le pilote de kite est encouragé à poursuivre sa progression dans une école.

**Niveau 3 Rider initié**  
Maîtrise de la nage tractée et du water start  
• A une bonne connaissance de son espace de glisse et de derive en nage tractée.  
• A connaissance des différents comportements induits par les langages de ligne et les surfaces d'ailes.  
• Est capable de décoller sur aile de frein.  
• Sait se rendre à un point précis sous le vent en nage tractée.  
• Sait prendre un compte son frein pour se retrouver en position de water start.  
• Sait gérer de la puissance pour se lever sur le frein.  
En fin de progression, le rider initié doit poursuivre sa progression dans une école.  
Investissement possible en accessoires : casque, gilet de flottabilité humaine, combinaison, chaussures... lunettes adaptées au milieu.

**Niveau 4 Rider confirmé**  
Navigation en descendant au vent  
• A connaissance de ses limites et de celles de son matériel.  
• Comprend et commence à analyser les facteurs pour choisir la taille de son aile en fonction des conditions météo.  
• Aborde les notions nécessaires à identifier une zone adaptée à la préparation, au décollage et à la navigation.  
• Sait faire du travail engagé, tractée et décoller au frein.  
• Sait gérer correctement la puissance avec des surfaces d'ailes pour tirer des bords francs à l'abattée sur les deux amures. (Navigation sous voile).  
• Connaît les zones de navigation et les règles de priorité même s'il n'est pas toujours capable de les respecter.  
• Est autonome dans son pilotage de l'aile avec un frein sur des sites sécurisés par vent modéré.  
• Commence à naviguer au frein par réglage du vent régulier (après talon, navigation sur la corde).  
En fin de progression, le rider est encouragé à poursuivre sa progression dans une école.  
Investissement possible dans un pack aile + planche.  
Suppression progressive du frein.

POUR UN Avenir RESPONSABLE de L'ACTIVITE  
CONTINUEZ A PRATIQUER AUPRES D'UN CLUB F.F.V.L.

## Sécurité et Matériel

### Contexte

Le contexte matériel est une composante intrinsèque de notre sport, identifié comme un « sport à risque en environnement spécifique ».

Dopés par l'élargissement actuel du marché, les constructeurs sont nombreux et le matériel en constante évolution.

Le réseau marchand a pour intérêt d'œuvrer en collaboration avec les écoles et les clubs pour une pratique durable et responsable de l'activité. Le CNK a une mission de garde-fou contre les dérives qui pourraient le tenter au vu des opportunités du marché.

L'analyse des incidents et accidents, les conclusions que l'on peut en extraire sont un gage de mise en œuvre d'une stratégie de progression du contexte sécuritaire de la pratique.

### Orientations

- Communiquer et informer les autres usagers du comportement à avoir face à la pratique du kite.
- Pallier la lenteur du processus normatif en définissant des caractéristiques minimales pour nos matériels et des consensus d'« experts »,
- Publier des conseils actualisés pour le choix du matériel, aussi bien sur le matériel sportif que celui de protection,
- Informer les pratiquants sur l'usage du matériel et publier des recommandations.
- Travailler de façon plus étroite avec le LNE ou un autre organisme pour le test du matériel.
- La norme Afnor sur les largeurs n'est pas suffisante, il faut mettre en œuvre des tests sur banc d'essais et de comportements en navigation avec des protocoles de test.

Produire en relation avec les autres commissions compétentes les règles essentielles de pratique et en assurer la publication et la diffusion par les moyens appropriés,

Organiser les retours d'incidents et d'accidents, les analyser et produire des retours sous forme de communications ou d'alertes dans le réseau fédéral et auprès des média spécialisés.

Promouvoir des actions dédiées à la sécurité et à la vérification du matériel, soit au sein des clubs, soit par des actions de groupe directement sur les sites de pratique, comme par exemple une « Check liste » pré vol ou ride et l'enseigner au cours de journées « sécurité » pour accroître la sécurité individuelle et les gestes sécuritaires.

# Vie Sportive et Internationale

## Contexte Vie sportive

La 6<sup>ème</sup> édition du Championnat de France de Kitesurf Freestyle se déroule en 2006. Les besoins des organisateurs ont évolué vers une meilleure formation des juges arbitres et des directeurs d'épreuve, ceux des compétiteurs vers un accompagnement fédéral pour les préparer aux différents types de compétition.

La pratique compétitive évolue régulièrement, ses règlements doivent être inlassablement remaniés. En parallèle, la demande d'une pratique différente plus « loisir » et plus « apaisée » émerge, notamment pour les licenciés plus « matures ».

## Orientations Vie sportive

- Consolider l'organisation des championnats nationaux déjà organisés (freestyle et longue distance kitesurf),
  - Constituer et mettre en œuvre (formation, gestion) un corps de juge arbitre pour chacune des disciplines compétitives,
  - Dynamiser la pratique compétitive nationale en snowkite, en réactivant l'organisation du championnat de France sur la base de compétitions régionales,
  - Accompagner la création et le développement de compétitions en Powerkite,
  - Sensibiliser et fonder un vrai groupe de compétiteurs, organisé pour représenter le CNK dans les différentes compétitions internationales, les accompagner dans leur préparation et dans les compétitions,
  - Accompagner au mieux les initiatives régionales d'équipes de compétiteurs de ligue,
  - Créer une catégorie vétérans visant à rendre plus représentatifs les titres octroyés à l'issue des championnats de France
- Appuyer le développement du kitespeed en favorisant l'émer-

gence de challenges locaux

## Contexte Vie internationale

L'attrait des spots exotiques est tel que tout pratiquant est amené un jour ou l'autre à pratiquer le kite en dehors de nos frontières, avec son propre matériel ou en faisant appel à du matériel local. De même, des kiteurs étrangers sont amenés à venir naviguer en France.

Le kite est un sport international, mais dont les règles de pratique sont interprétées différemment suivant les pays. Certains pays, engagés dans une démarche semblable à celle du CNK, affrontent aussi, ou ont affronté, des problématiques similaires de développement.

Etablir des contacts entre entités nationales assurant la gestion de notre activité, pour croiser les expériences de développement, de sécurité, d'apprentissage, de compétition, d'assurance, d'accidentologie ne peut être que précieux et constructif.

Initier la définition des règlements internationaux de compétition, ou participer à leur rédaction fera par exemple partie des chantiers à rendre prioritaires.

La compétition est complètement demandeuse de ces efforts de structuration internationale de notre activité, tant la reconnaissance du kite en sport de haut niveau en dépend et par la même l'encadrement de nos compétiteurs et la création d'une véritable « équipe de France ».

## Orientations Vie internationale

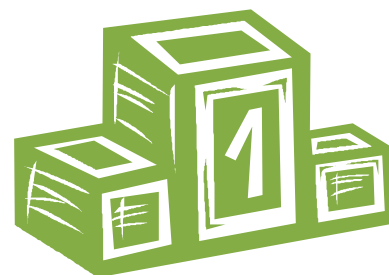
Etablir des contacts avec les entités nationales kite représentatives pour initier dans un premier temps un travail en réseau, dans le but de croiser nos stratégies

d'actions sur des problématiques transversales à tous les pays comme l'enseignement, l'occupation de la plage, les championnats nationaux, les formats de compétition.

A terme, constituer une association de niveau Européen ou International pour éditer des règlements harmonisés et mettre en œuvre des championnats continents ou mondiaux.

Traduire les documents utiles à la pratique en France : notices d'assurance, licence, certificats médicaux, signalétique des sites

Etablir des liens avec les circuits actuels de compétition internationale et leur proposer une évolution vers les règles olympiques pour obtenir une authentique reconnaissance internationale.



# Handikite

## Contexte

L'ouverture du kite au public handicapé est un objectif déjà amorcé.

Le développement des structures associatives est encore trop récent pour que cette piste ait pu être exploitée.

Par contre, les écoles, lieu essentiel et incontournable de l'apprentissage du kite, constituent un réseau plus structuré, et leurs moniteurs sont titulaires d'une qualification d'état adaptée à l'activité.

Par ailleurs, outre l'apprentissage qui est l'étape primaire, il faut apporter des réponses sur la pratique autonome ou en clubs.

## Orientations

Pour inciter un petit réseau d'écoles à œuvrer sur ce sujet, il nous faut être en mesure d' :

- Analyser la faisabilité de l'accueil en école de personnes handicapées (handicap moteur, malentendants, ...)

Analyser les besoins matériels et mettre en adéquation le matériel et le handicap au sein des écoles

Accompagner une démarche de laboratoire avec des moniteurs volontaires (formation, suivi, ...)

Supporter financièrement les écoles laboratoires pour les investissements nécessaires en matériels

spécifiques.

Renforcer le partenariat existant avec l'Ecole Nationale de Voile de Quiberon

# Commission Médicale

## Contexte

Les contraintes d'ordre physique sur notre sport sont nombreuses et demandent à être explorées.

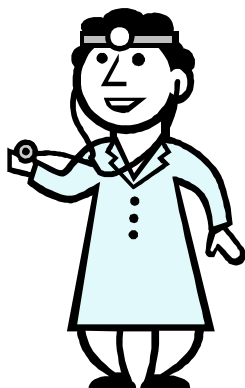
Cette commission agit en collaboration avec les autres commissions pour donner un point de vue « médical » sur les contraintes liées à l'activité.

## Orientations

Cette commission poursuivra le développement déjà commencé, à savoir

- l'élaboration des registres de contre-indication médicale pour la pratique selon les catégories d'âge, le milieu de pratique (sur l'eau, sur neige) pour une pratique allant de l'initiation à la compétition. (Des fiches de recommandations à destination des médecins seront élaborées et mises en ligne pour aider les praticiens non-spécialistes à mieux détecter les sujets à risque et leur donner les bons conseils pour éviter des complications liées à la pratique.)

ter des complications liées à la pratique.)



- l'organisation d'un système médical fédéral régional pour surveiller la sécurité médicale lors des événements sportifs, mais aussi pour être en capacité de donner des avis lors de la détection d'une difficulté particulière pour un pratiquant,

- la mise en œuvre du suivi médical de nos compétiteurs,

- La rédaction de communications à titre préventifs: le soleil, la protection des yeux, le froid, la petite traumatologie, les vaccinations, la lutte contre le dopage, l'augmentation des performances, l'échauffement, les étirements.

FFVL  
4 rue de Suisse  
06000 NICE  
Téléphone : 04.97.03.82.82  
Télécopie : 04 97 03 82 83  
Messagerie : ffvl@ffvl.fr

**Le kite sans licence,  
ça n'a pas de sens !**



Pour toute communication :

**Eau :**

Gaby Pucci [gabykite@free.fr](mailto:gabykite@free.fr)

**Terre :**

Frédéric Nave [fredericnave@yahoo.fr](mailto:fredericnave@yahoo.fr)

**Neige :**

Rémy Kauffmann [kauffmann.r@infonie.fr](mailto:kauffmann.r@infonie.fr)

**Ecoles :**

Henri Prieur [henriprieur@aol.com](mailto:henriprieur@aol.com)

**Communication :**

Caroline Deltheil [cdeltheil@aol.com](mailto:cdeltheil@aol.com)

Ces correspondants feront le nécessaire pour relayer les infos. Envoyez-nous vos news!



**Elus Kite  
au Comité Directeur FFVL:**

Olivier BLANC (Commission des Ecoles)

Caroline DELTHEIL (Responsable Vie Sportive et Internationale)

François DUCHESNE DE LAMOTTE (Coordinateur - Responsable Coordination et Communication - Médical Médecin fédéral)

Jérôme FERRERI (Responsable Sécurité et Matériel)

Rémy KAUFFMANN (Responsable Vie Fédérale et Associative)

Vincent LARROQUE (Responsable Sites de pratique et Environnement)

Frédéric NAVE (Commission Power Kite)

Henri PRIEUR (Responsable Ecoles, Jeunes et Formation)